

DEC202217INSB

Décision portant nomination de M. Pascal Darbon en qualité de directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°3212 intitulée « Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC171286DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°3212 intitulée « Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI) » ;

Vu la décision DEC201674INSB du 8 octobre 2020 portant nomination de M. Pascal Darbon en qualité de directeur adjoint par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'unité susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1er**

M. Pascal Darbon, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, est nommé directeur adjoint de l'unité propre de recherche susvisée du 1^{er} janvier 2021 jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2020

Le président–directeur général
Antoine Petit

CNRS

3, rue Paris Michel-Ange

75794 Paris Cedex 16

T. 01 44 96 40 00

www.cnrs.fr

